

Hier, lors de notre réunion du Forum pour la France, nous avons entendu avec intérêt un exposé de M. Pierre Hillard sur les progrès de la régionalisation en Europe, en résonance avec les politiques liées de l'U.E. et des Etats-Unis tendant à favoriser presque toutes les tendances à l'éclatement en grandes et petites régions des Etats européens continentaux, et d'abord du parangon d'Etat-Nation républicain qu'est la France.

(NDLR : les efforts de l'UE et des Etats-Unis ne visent évidemment pas la GB, nonobstant l'Irlande du Nord, le pays de Galles, l'Ecosse . Ils ne visent pas non plus l'Allemagne, ethniquement assez homogène, et plutôt bénéficiaire potentielle d'éventuels démembrements de ses voisins, ce dont, nous ont rappelé Mme Bollmann et M. Hillard, plusieurs mouvements allemands et autrichiens s'occupent activement. En fait, l'éclatement par régionalisation encouragée concerne surtout les Etats "latins" et slaves du continent).

Ont été évoqués les exemples récents du Monténégro, de la Catalogne, du pays basque, futurs du Kosovo, peut-être de la Voïvodine, et d'autres. On sait la France principale visée à terme (rappel de l'introduction du ".eu" au Conseil régional de l'Alsace, déjà première région de France à gérer les fonds structurels alloués par Bruxelles sur son budget, alimenté pourtant par les principaux Etats membres, dont la France...)

La récente apparition d'un vote en deux blocs nationaux antagonistes au Parlement belge, au-delà des clivages partisans, sur la question brûlante de l'avenir de l'Etat très souvent appelé « Belgium », illustre de manière frappante le "divorce belge", entamé depuis plusieurs décennies. Les Flamands semblent de plus en plus vouloir leur Etat mono-ethnique et monolingue, la seule pierre d'achoppement restant le sort de Bruxelles, capitale de la Belgique ("et de l'Europe" ?...), ville à 90% francophone, mais située en territoire historiquement flamand, et dont les Flamands ont fait la capitale de leur Région Flandre. Les Wallons, qui eussent pu faire de même pour leur Région Wallonie, ont préféré prendre Namur comme capitale régionale, laissant le terrain bruxellois à leurs voisins.

Cela a donné lieu hier à un intéressant débat de fond sur l'attitude à adopter par la France. Elle est concernée. Entre autre par le fait que les Wallons réunionnistes pourraient lui demander une position claire, le moment venu, peut-être plus proche que nous ne le pensons.

Ces réunionnistes sont actuellement très minoritaires, parce que leurs compatriotes s'accrochent encore dans leur grande majorité aux divers avantages que leur procure la

présence des Flamands majoritaires et riches dans l'actuel Etat belge. Mais leurs rangs pourraient bien grossir, en raison de la grande proximité des deux pays, de leurs populations, de leur histoire, de leurs cultures, de leur communauté de langue, et, plus récemment, de l'imbrication de plus en plus étroite de leurs économies et de leurs grandes entreprises.

La question d'une attitude claire de la France se poserait aussi dans l'hypothèse où les Wallons et les Bruxellois choisiraient de constituer une "Belgique résiduelle", c'est-à-dire la Belgique actuelle - ou Royaume ou République - moins la Flandre, devenue un Etat indépendant. Tous les freins puissants que les Flamands mettent aux relations bilatérales avec la France dans le cadre de l'actuelle Belgique auraient alors disparu. On sait la puissance de ces freins, telle que l'on se demande souvent, depuis des décennies, si les deux Etats, en tant que tels, ont vraiment des intérêts communs. Les Flamands, en fait, héritiers de la politique de l'Angleterre et de la Sainte Alliance contre la France après 1815 et 1830, détournent largement la Belgique de la France.

La demande de coopération inter-étatique de la nouvelle Belgique résiduelle serait alors très forte.

De même, voire a fortiori, dans le cas où, Bruxelles étant devenue une sorte de région européenne ou district fédéral co-géré, la seule Wallonie se constituerait en Etat, quitte à laisser la petite région germanophone d'Eupen et Saint-Vith glisser vers l'Allemagne. Cet Etat wallon voudrait peut-être s'adosser à la France dans une relation inter-étatique étroite à négocier entre les deux parties. Je me demande toujours si ce ne serait pas la meilleure solution pour tout le monde. L'existence en Europe de deux Etats affinitaires et entièrement francophones, travaillant ensemble dans bien des domaines importants, démultiplierait l'influence de chacun d'eux et de la Francophonie sur le continent et dans le monde.

Attitude claire à plus forte raison encore, si une majorité se dessinait en Wallonie pour une réunion avec la France, sous la forme d'une région comme une autre ou à statut spécial, à négocier...

Cette dernière hypothèse (mais aussi, dans une certaine mesure, celle d'un Etat wallon indépendant, proche ou non de la France...) fait peur à bien des Français. Nous l'avons bien vu dans notre Forum lui-même, pourtant constitué de souverainistes (nationistes?) de divers bords...

M. Pierre Hillard, et une majorité d'entre nous, m'a-t-il semblé, déconseillent vivement aux Français de se mêler de ces "affaires euro-péo-belgo-belges".

Leur argument-massue : "bien qu'une réunion puisse être flatteuse et avantageuse pour la France, paraître l'encourager serait être accusé aussitôt d'ingérence, pis : d'annexionnisme, d'impérialisme, à l'image d'une Allemagne qui pourrait être tentée par l'irrédentisme. Ce serait jouer les apprentis-sorciers, ouvrir la boîte de Pandore de la

"contagion", et donner des arguments aux partisans du dépeçage de la France elle-même ».

Pour eux, le maintien de la Belgique telle qu'elle est encore serait presque une sorte de paravent, une dernière protection pour empêcher ou retarder le démembrement de notre propre Etat.

Avec une minorité de participants, j'ai fait valoir que :

- même dans l'hypothèse - loin encore d'être la plus vraisemblable - d'une réunion, une "bosse à l'hexagone" ne serait pas une mauvaise chose puisqu'elle pourrait faire perdre aux Français la détestable habitude d'utiliser ce terme pour nommer leur pays, le réduisant ainsi à une expression géographique, provinciale européenne, qui occulte la Corse, les départements et territoires d'outre-mer, le grand large, la signification mondiale de la France ;
- ce n'est pas le maintien de la Belgique qui peut empêcher le démembrement - de toute manière bien lancé - de plusieurs Etats dont l'Espagne, et, à terme, celui de la France qui est particulièrement visée;
- la France ne peut pas, face à cette question de grande importance, enfouir, telle l'autruche, sa tête dans le sable. Les souverainistes encore moins. Nous devons proposer une attitude pour notre pays. Il reste à déterminer laquelle sans attendre le dernier moment.

Sans doute de non ingérence. Mais, non moins certainement, de « non indifférence ».

Cette thèse minoritaire a paru iconoclaste, voire « hexagonoclaste » à beaucoup de membres présents. La discussion ne pouvait donc pas déboucher, à ce stade, sur un consensus.

Il a alors été décidé de constituer un groupe de réflexion et de proposition, auquel chacun est invité à apporter sa pierre.

Voici donc mon apport personnel à cette réflexion, déjà conduite au FFI-France, à « France-Wallonie-Bruxelles » présidée par l'Ambassadeur de France Bernard Dorin, et au « Cercle franco-wallon de Paris », présidé par l'ancien Sénateur Autexier, proche de M. Jean-Pierre Chevènement :

- 1) L'opinion publique française reste mal informée de la situation au-delà de notre frontière nord. Ce constat vaut aussi pour le Forum francophone pour la France. Il convient donc de mieux informer, car les thèses « euro-belgicaines » prévalent partout encore aujourd'hui.

Pour contribuer à une information plus complète, je recommande vivement la lecture de « Belgique, dernier quart d'heure ? » du baron Paul-Henry Gendebien, président d'honneur du « Rassemblement Wallonie-France », partisan vigoureux de la réunion. Editeur : Labor (adél : labor@labor.be), 140 C, Chaussée de Philippeville, 6 280, Loverval, Belgique, 13 euros. Très intéressant aussi pour nos compatriotes les plus circonspects, par l'historique, les faits et les chiffres qu'il donne, autant que par les arguments qu'il développe avec vie et talent.

2) Comme nous l'avons martelé hier, il appartient aux seuls Wallons et Bruxellois de faire leurs choix. Toute ingérence officielle active de la France est à proscrire. Le gouvernement français ne doit pas, à l'instar du gouvernement allemand à l'égard de certains mouvements d'outre-Rhin et Danube si savamment décrits par Mme Bollmann et M. Hillard, se rendre suspect d'irréductibilisme, ni s'y livrer plus ou moins ouvertement.

3) Les responsables politiques français, lorsqu'ils sont interrogés, peuvent au moins –doivent – dire avec force que la France ne pourra, le moment venu, que respecter les choix des populations concernées, comme dans le cas du Québec, mutadis mutandis, car les deux situations sont très différentes.

4) Nos associations - et mouvements souverainistes - français, pourraient contribuer à éclairer nos responsables politiques sur les modalités possibles d'une « attitude de non indifférence », au-delà de celle de « non ingérence ». Après tout, loin de la pusillanimité actuelle, le Général de Gaulle n'avait-il pas adopté une telle attitude à l'égard de responsables belges venus le consulter ?...

Il ne serait pas incongru de faire valoir à nos responsables les avantages (ils connaissent assez les risques !...) des formules de réunion, ou, en tout cas, d'une coopération très étroite entre la Wallonie et la France.

5) En somme, sachant qu'il faudrait prévoir l'organisation d'un referendum en France sur une éventuelle réunion et ses modalités, voire sur un traité d'étroite coopération avec un Etat wallon, il conviendrait de préparer nos milieux dirigeants et media à toutes les éventualités. Ne serait-ce que pour éviter, le moment venu, une réponse dégradante et déshonorante à la Michel Charasse : « Non, merci, nous avons déjà nos pauvres ! ».

L'Allemagne, elle, a su consentir de très grands sacrifices pour sa réunification, sur laquelle elle n'a, au demeurant, guère consulté ses voisins. Elle en est aujourd'hui, plus grande à tous les points de vue. La Wallonie ne nécessiterait pas, de très loin, d'aussi grands sacrifices de la part de la France, dont les entreprises y sont déjà bien implantées.

L'honneur de la France serait dans un « oui » à une démarche claire, officielle, venant du nord.

La demande elle-même serait une source, un regain, de fierté pour la France d'avoir été choisie.

Son « oui » serait une correction d'un accident de l'histoire.

Ce « oui » serait donné à la suite d'un referendum en bonne et due forme, par l'ensemble du peuple français.

J'entrevois une retombée – un « bénéfice collatéral » non négligeable de ce referendum : si la participation au vote et à son résultat avait à peu près la même force dans l'ensemble de nos régions, y compris dans celles qui sont visées par la déstabilisation en cours, le referendum, se trouverait par la force des choses valoir confirmation de l'adhésion au nouveau « projet national français » - donc à la France - de la part de toutes ses composantes. Une réaffirmation du « non » du 29 mai 2005 à l'Europe-OTAN. Et une confirmation de l'autodétermination (fête de la Fédération) du 14 juillet 1790, des consultations populaires ultérieures (Savoie, Nice...), et des autres formes d'adhésion de territoires. Un coup d'arrêt net aux démembrements tentés par les adversaires de l'unité de la République, mieux : de la Nation. Les craintes de « contagion » de certains d'entre nous s'en trouveraient dissipées.

Chers amis, le débat est ouvert.

Cette question me paraît mériter des argumentations très sérieuses, dignes de notre Forum.

Les apports de tous nos participants seraient les bienvenus.

Bien cordialement. A. Salon. Paris, le 9 juin 2006.

© **Forum pour la France**

Reproduction autorisée avec mention de la source

<http://www.forumpourlafrance.org>